

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1975)**

Heft 302

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
N° 302 23 janvier 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

302

Domaine public

Perdu: 600 millions

La lecture du Message fédéral réserve une surprise.

Le déficit de la Confédération pour 1975 est estimé à 1,8 milliard. Comment arrive-t-on à un chiffre aussi élevé puisque le budget adopté par les Chambres prévoyait 300 millions de déficit et que le peuple, le 8 décembre dernier, a privé le ménage fédéral de 700 millions de recettes?

$300 + 700 = 1000...$ Où donc cette différence de 800?

200 sont prévus pour une relance des investisse-

ments et 600 sont considérés comme une perte supplémentaire de recettes. Perte sur laquelle aucune explication n'est donnée. Selon toute vraisemblance, le rendement des droits de douane et de l'Icha a été inférieur aux prévisions.

L'explication est dans la stagnation de la consommation intérieure suisse.

Mais au lieu de relancer cette consommation, on s'apprête à la restreindre encore par de considérables compressions budgétaires. Il en résultera de nouvelles pertes fiscales pour la Confédération... Va-t-on exiger, l'an prochain, de nouvelles restrictions, qui entraîneraient de nouvelles pertes, qui exigeraient de nouvelles restrictions, etc. ?

Malades de la presse

« Table ouverte » en Suisse romande dimanche passé, et outre-Sarine dernièrement la séquence économique « Kassasturz », l'émission de politique nationale « CH-Report » : avec une certaine bonne volonté, le petit écran sert de porte-voix à la presse écrite en difficultés. Régulièrement émergent des débats des grands mots prononcés sur un ton définitif : démocratie, liberté d'expression, diversité de l'opinion. Et la presse, à l'ombre de ces formules éternelles de paraître intouchable, méritant tous les subsides imaginables. Une démystification s'impose (elle est plus avancée outre-Sarine, bien que l'on ait fait quelques pas dans cette direction à « Table ouverte »). Car enfin la

diversité d'opinion s'avère à l'examen plus sentimentale que réelle (mêmes photos, mêmes textes d'agences, mêmes correspondances, mêmes sources d'information), la liberté d'expression mal garantie (très faible transparence de la presse : qui commande ? qui décide à l'intérieur des journaux ?), la promotion de la démocratie souvent réduite à des manœuvres d'uniformisation (repli généralisé vers des rubriques telles que le sport ou les faits divers). Le tableau est sombre, certes ; mais il faut admettre que cette situation est avantageuse pour le patronat qui trouve dans une presse écrite faible (voir en pp. 6 et 7) l'outil idéal de conservation de son influence. Sans une remise en question de cet ordre-là, le problème de l'aide à la presse ne se pose même pas.

Un test

Un mauvais feuilleton dont on n'a plus les moyens de tourner les derniers épisodes : l'aide publique au développement de la Suisse. Jusqu'ici le Conseil fédéral vivait sur le crédit de 275 millions voté en 1972 par le Parlement pour une période de deux ans et demi (environ 110 mio par an). Aujourd'hui, il est temps, si l'on veut poursuivre

les projets en cours, de renouveler cette provision. Le Conseil fédéral s'apprête à le faire en février. Mais quelle somme recevra-t-il ? Le climat n'est certes pas favorable ; on se souvient du trait tiré par les commissaires du National sur le programme de l'IDA (voir en pages 2 et 3). Les parlementaires céderont-ils à la tentation nationaliste, faisant fi des responsabilités fondamentales de la Suisse face au tiers monde ? Un débat crucial dans la perspective des prochaines élections.